

# SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

## CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL REUNION DU 6 avril 2023 (20H00)

Présents : – PARIZOT Stéphane - GUILLARME Grégory - DENIZOT Eric - PINEAU Marc-Henri - BOUCHARD - Dominique - MONTVERNAY Didier - RAMPON Pascal -- FOURNIER Michael- MORAND Frédéric - ZOCCHETTI Céline -

Excusé(s) : JOMAIN Chloé (procuration à Frédéric MORAND) - SAUZE-PARIZOT Vanessa (procuration à Grégory GUILLARME)

Absent(s) :

Secrétaire de séance : DENIZOT Eric

### Ordre du jour :

FINANCES (Compte de gestion et compte administratif 2022 / Budget 2023 / Taux d'imposition 2023) – Participation 2023 SYDER – PERSONNEL – CLOS STE ANNE – GARDERIE – TRAVAUX BATIMENTS - ENQUETE PUBLIQUE – VOIRIE – AGGLO – PLUIH – RESEAU CABLE – SITES CLUNISIENS – QUESTIONS DIVERSES

\*\*\*\*\*

### APPROBATION COMPTE RENDU REUNION DU 7 mars 2023 :

Compte rendu approuvé à l'unanimité

### DELIBERATIONS :

#### a) Finances :

Approbation du compte de gestion – Vote du compte administratif – Approbation et affectation du résultat de clôture 2022 – Vote du budget 2023 – Autorisation taux de fongibilité budget 2023 – Vote des taux d'imposition -

Le détail des résultats 2022 et budget 2023 sont en pièces annexes.

#### b) Participation SYDER :

La participation 2023 à ce syndicat, d'un montant de 24 960,94 € sera budgétisée en totalité et non fiscalisée.

#### c) Création Poste :

A compter du 1<sup>er</sup> mai 2023, création d'un poste d'adjoint technique, à temps non complet, avec annualisation (11 oui et 1 abstention). Poste qui se décomposera de la manière suivante :

- Du 1/5 au 31/10 : 35 heures en aide de l'adjoint technique titulaire
- Du 1/11 au 30/4 : 7 heures tous les mercredis en aide de l'adjoint technique  
2 heures/jour d'école pour assurer le service de cantine (11h30 à 13h30).

#### d) Tableau des effectifs :

Mise à jour du tableau des emplois de la commune.

#### e) Personnel :

Modification et extension du RIFSEEP aux cadres d'emploi des agents de maîtrise et agents sociaux.

#### f) Garderie :

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, le conseil municipal a décidé, après vote (1 abstention / 1 non / 10 oui), de porter le tarif horaire, de 1,20 € à 1,50 €.

Le conseil municipal précise que le tarif n'avait pas connu d'augmentation depuis de nombreuses années.

g) Enquête publique :

Clôture de l'enquête publique concernant l'échange, le classement et le déclassement d'une partie des voies communales « Route des Combes » et « Chemin du Cuvage », entre la commune et FONC INVEST.

Enquête n'ayant soulevée aucune remarque. Avis favorable du commissaire-enquêteur.

**CLOS Ste ANNE** :

Sujet reporté à la réunion du mois de mai pour manque d'éléments.

**RECUPERATION EAU** :

Frédéric MORAND rappelle qu'une cuve de 10 000 litres sera enterrée, en bas du terrain du Breuil, pour récupérer les eaux des toits de la salle du Breuil. En attente du devis du plombier, pour l'installation d'une pompe. Cette récupération d'eau servira à l'arrosage des plantations. Les travaux devront se faire d'ici l'été.

**BATIMENTS DE France** :

Mr le Maire informe le conseil avoir rencontré, Mme Noëlie YANEKIAN, notre nouvel interlocuteur auprès des Bâtiments de France, en date du 21 mars.

**JEUX D'ENFANTS** :

Dominique BOUCHARD informe le conseil que l'installation d'une pyramide, au city-stade et d'un tourniquet au Pré du Breuil, est terminée. Le terrassier doit intervenir, ces prochains jours, pour l'aménagement final des accotements. Dès l'avis favorable du bureau de contrôle, ces jeux pourront être mis à la disposition du public.

**SECURITE VILLAGE** :

Lors de la réunion du 16 mars, avec Mr GRIFFON, de la DDT, il a été exposé la vitesse « Rue du 8 mai ». Mr GRIFFON doit nous faire passer une note d'opportunités, avec des recommandations techniques. Il propose également, l'installation d'infrastructures provisoires. Ces travaux pourront rentrer dans le cadre des amendes de police 2023. A voir au conseil du mois de mai.

**DEPOT DE TERRE** :

Depuis plusieurs mois, de nombreux camions viennent déposer de la terre, sur un terrain privé, au crêt de CombeArnoux. Le passage de ces camions a endommagé la route, notamment le virage devant le monument aux morts d'Arbuissonnas. L'entreprise CHARRIN a procédé à la remise en état, ce jeudi, ainsi que le nivellement du chemin rural N° 1 (chemin rural utilisé lors de la randonnée des caudalies). Les propriétaires concernés ont confirmé l'ensemencement ou la plantation de vignes sur ces terrains.

**Mr le Maire rappelle que les propriétaires qui modifient leur terrain, ont l'obligation de faire une déclaration écrite en mairie.**

**VOIRIE** :

Le chemin rural N° 516, faisant la limite entre notre commune et BLACE a été refait par l'entreprise LACROIX, pour un coût de 3 763 €.

**SYNDICAT DES EAUX** :

Reconduction de l'entreprise SUEZ en tant que délégataire pour les 10 prochaines années. Les compteurs des usagers seront remplacés afin de pouvoir effectuer la télérelève.

### **RESEAU CABLE :**

Pascal RAMPON informe le conseil qu'EPARI (établissement public pour les autoroutes rhodaniennes de l'information) va résilier la convention de concession de son réseau câblé avec SFR Fibres et va vendre son réseau à la société INFRA CORP SAS, à compter du 27 octobre 2023. Cette vente entrainera pour la commune des frais supplémentaires compte tenu que jusqu'à maintenant les coûts relatifs au réseau câblé, étaient pris en charge, presque en totalité par le département. La participation annuelle de la commune était de l'ordre de 90 à 100 €/an pour l'ensemble des bâtiments reliés (école, mairie, agence postale, cantine).

La commune a deux possibilités, soit :

- Adhésion avec la société INFRA COPR SAS. La participation sera de l'ordre de 432 €/an/bâtiment.
- Recherche d'un autre prestataire. Grégory GUILLARME et Eric DENIZOT se chargent de ce dossier.

### **SYDER :**

Pascal RAMPON informe le conseil qu'à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, le SYDER prend, en totalité, à sa charge, la gestion des bornes de recharge pour véhicules électriques (maintenance, électricité).

### **PLUIH :**

Mr le Maire informe qu'il y a du retard dans l'élaboration du PLUIH.

### **SITES CLUNISIENS – UNESCO :**

Marc-Henri PINEAU rappelle que la commune a donné son accord pour la candidature, à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO de Cluny et les Sites Clunisiens Européens. Pour cela, il y a lieu de former un comité local de travail afin de procéder à la rédaction du dossier de candidature pour le site de SALLES.

Le comité est composé de : Commune – Agglo (musée) – Amis de Salles – Fondation du Patrimoine.

### **AGGLO EXTENSION MUSEE :**

Le bureau d'étude avance sur le dossier et a émis différentes scénographies. Une réflexion est étudiée sur l'entrée du musée : conserver l'entrée actuelle ou création de l'entrée par la maison de la Tour des Archives. Actuellement, les visiteurs découvrent, en premier, le site du 18<sup>ème</sup> siècle et finissent par le 10<sup>ème</sup> siècle. Il serait souhaitable que la visite soit dans le sens inverse.

### **AGGLO PETITE ENFANCE :**

La communauté d'agglomération a voté la création d'une crèche pouvant accueillir 35 enfants, à Blaceret sur la commune de BLACE. Cette structure répondra à un fort besoin dans le nord de notre territoire.

### **FLEURISSEMENT :**

Une commande de fleurs a été effectuée auprès de FLORAFRUIT. Ces fleurs peu gourmandes en eau, seront mises en pleine terre ou en complément dans les bacs sans fond. Au niveau de la plantation, il est suggéré d'associer une classe de l'école. Céline ZOCCHETTI et Chloé JOMAIN se chargent de contacter le directeur de l'école.

### **PROCHAINES REUNIONS :**

**Mardi 2 mai 2023 à 20h00**

**Jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023 à 20h00**

**Mardi 4 juillet 2023 à 20h00**

Le Maire, Stéphane PARIZOT

Le secrétaire, Eric DENIZOT

